

Compte rendu de la rencontre de médiation dans le cadre du Projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin

Lieu : Conférence téléphonique

Date et heure : Le 25 octobre 2010, à 15 heures

Participants

M. Stéphane Boyer Directeur général, Saint-Laurent Énergies inc.	M. Félix Destrijker Responsable des relations avec le milieu, Saint-Laurent Énergies inc.
--	---

M. Mathieu Paquet Gestionnaire de projet, Saint-Laurent Énergies inc.	M ^{me} Catherine Thomas Chargé de projet, Saint-Laurent Énergies inc.
---	--

Membres du BAPE présents

M. François Lafond Médiateur	M. Rafael Carvalho Analyste
---------------------------------	--------------------------------

Présentation des participants.

Par le médiateur :

- Le médiateur informe le promoteur qu'il a rencontré M^{me} Ghislaine Fortin Marois le 22 octobre afin de l'informer des modifications aux chemins proposées par le promoteur. Il souligne que M^{me} Marois souhaite poursuivre des discussions avec le promoteur afin de signer une entente;
- Le médiateur demande l'avis du promoteur à l'égard des propositions du requérant liées à l'article 3.1.10 et à l'article 6;

Article 3.1.10 – Tubulure

- Le promoteur trouve la grille de calcul proposée par le requérant intéressante, par contre, il considère que son application serait complexe. Il souligne, par exemple, que l'unité de calcul de la consommation d'électricité proposée n'est pas appropriée;
- Il souhaite que le requérant fournisse un exemple de calcul de perte de production complet pour qu'il puisse évaluer cette proposition;

Article 6 – Durée du protocole

- Le promoteur souhaite apporter des modifications à la proposition du requérant. Une proposition modifiée sera présentée par le promoteur au médiateur qui la transmettra au requérant.

Prochaine rencontre à déterminer

Date et heure : à déterminer

	Préparé par :	Rafael Carvalho
Compte rendu fait le 26 octobre 2010	Validé par :	François Lafond